

# Étudier sur Internet : motivation obligatoire

**Obtenir par le biais d'Internet un diplôme universitaire : c'est possible ! D'ailleurs, de nombreux étudiants qui ne peuvent se déplacer, salariés, sportifs de haut niveau, personnes en situation de handicap, s'y attellent. Mais les outils pédagogiques mis à leur disposition ne pallient pas toujours le risque d'isolement et la rencontre avec ses pairs demeure importante.**

**L'**enseignement par le biais d'Internet constitue à ce jour le mode de formation le plus dynamique. Longtemps l'apanage des entreprises, qui en ont fait l'outil de formation privilégié pour leur personnel, cette nouvelle pédagogie à distance, dite aussi "e-Learning", a franchi le portail d'une trentaine d'universités françaises et de quelques grandes écoles. Elle offre la possibilité de construire des parcours à la carte pour obtenir des compléments de formation, mais aussi des diplômes complets. Les étudiants souffrant de handicaps physiques, familiers bien souvent de l'ordinateur et des échanges par Internet, peuvent en bénéficier, même si ce type d'enseignement comporte des difficultés.

## L'ISOLEMENT, SOURCE D'ABANDON EN COURS D'ANNÉE

Étudier à distance, par courrier ou à l'aide de l'ordinateur, présente en effet un risque

**En parallèle des formations en ligne, mais sans diplôme à la clef, les universités numériques thématiques (UNT) regroupent, sur le Net, les établissements travaillant sur la même thématique, afin de mutualiser leurs ressources numériques sous forme de cours, vidéos ou exercices.**  
Contact : [www.universites-numeriques.fr](http://www.universites-numeriques.fr)

majeur : celui de l'isolement. Clairvoyantes, les universités impliquées mettent l'accent sur l'interaction entre élèves et enseignants afin de créer une "communauté" en ligne. Ici, les étudiants communiquent entre eux par le biais du "chat", une messagerie instantanée par écran interposé. Là, ils dialoguent avec le professeur lors de ses horaires de permanence par téléphone ou vidéo interactive. Ailleurs, ils sont épaulés par des tuteurs, bien souvent des étudiants d'années supérieures qui orchestrent des forums de discussion thématique, des travaux de groupe, des mises en situation et des interventions d'experts.

Cependant, le lien électronique ne parvient pas toujours à contrer l'isolement, source d'abandon en cours d'année. Seule l'implication de l'équipe pédagogique permet de conjurer la "déshumanisation" de ce mode d'apprentissage. Mais elle n'est pas toujours au rendez-vous, comme en témoigne Virginie, étudiante en fin de première année de licence

de psychologie à l'Institut d'enseignement à distance (IED) de l'Université Paris VIII : « *Je n'ai pas constaté l'investissement de mes professeurs dans ce système d'études. En fait, je me suis sentie abandonnée. Si j'ai eu 10 de moyenne, c'est surtout grâce au soutien de mon mari, à ma passion pour les études et à mon solide bagage. Du coup, je m'interroge sur le fait de continuer par ce biais.* »

En écho, Sophie Bochu, chargée d'accueil handicap à l'Université de Poitiers, dans la Vienne, dresse un constat mitigé : « *Dans la conception d'un cursus en ligne, la dimension psychologique doit être prise en compte. L'étudiant handicapé travaille beaucoup le soir, après ses soins, à des heures où bien souvent personne ne répond sur le site. C'est difficile de gérer à distance et en différé les coups de blues et les envies d'abandon ! Certes, le tuteur est là, mais il n'est pas formé à cette question. Comment rester dans la bienveillance sans tomber dans l'affectif ? Le métier de "e-tuteur" cherche encore son identité.* »



*entre étudiants valides et handicapés reste primordiale, explique Serge Portalier, professeur en psychologie et responsable de la mission Handicap. Nous formons de futurs professionnels en sciences humaines qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Leur vie sociale et culturelle doit se déployer au-delà de leur écran. Étudiants valides et handicapés s'enrichissent en rencontrant l'altérité!* » Selon le bilan de l'établissement lyonnais, les décrochages à distance ne sont pas plus nombreux qu'en "présentiel" et la réussite aux examens demeure équivalente. En revanche, la durée du cursus des étudiants handicapés est plus longue : ils passent leur licence en quatre ans au lieu de trois. Une progression à vitesse réduite, qui nécessite donc de ne pas placer la barre trop haut et qui fait dire à Sun-Mi Kim, docteur ès sciences de l'éducation et coréalisatrice de la licence en ligne de l'Université Paris VIII : « *Le choix du e-Learning oblige à une remise en question de soi-même. C'est une forme d'auto-éducation, un approfondissement existentiel, une excellente définition de l'éducation en somme.* » ●

**Texte Carole Bourgeois  
Illustration Mr Suprême**

## VIVRE AU-DELÀ DE L'ÉCRAN

Aussi, en l'absence de liens humains, comment l'enseignement par Internet peut-il devenir le support d'une intégration universitaire réussie? Chaque établissement trouve ses propres solutions. L'Université Paris VIII, conceptrice de la première licence en ligne en sciences de l'éducation, ne démord pas de sa stratégie initiale : seuls trois regroupements par an sur le campus sont exigés et la validation des acquis ne s'effectue qu'à partir d'une participation régulière *via* le Net et d'un travail rendu par courrier.

Par contre, à l'Université Lyon II, si les cours magistraux peuvent être suivis sur le Net, la présence des étudiants handicapés est obligatoire lors des travaux dirigés et des examens. « *Notre expérience nous a montré que la rencontre*

## E-Learning sur la Toile

Depuis le début des années 2000, le catalogue des formations en ligne, ou formations ouvertes et à distance (Foad), ne cesse de s'étoffer : derrière l'Université Paris VIII, pionnière en la matière, se sont glissées sur la Toile les universités de Limoges, Nantes, Lyon II, Rouen, Rennes I et Poitiers, notamment.

Se prêtent aussi au jeu les instituts d'enseignement à distance traditionnels tels que le Centre national d'enseignement à distance (Cned) ([www.cned.fr](http://www.cned.fr)), l'Institut d'enseignement à distance (IED - 0 820 20 97 66 [www.iedparis8.net](http://www.iedparis8.net)) de Paris VIII et le Conservatoire des arts et métiers (Cnam - [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)).

Ces formations sont payantes : de 700 euros pour l'année, incluant le droit d'inscription, pour la licence de lettres à distance réalisée avec le Cned, à 3100 euros pour la licence sciences de gestion auprès de l'Institut d'administration des entreprises à Poitiers, établissement indépendant des Foad.

Pour en savoir plus : contactez la Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance (Fied - [www.fied-univ.fr](http://www.fied-univ.fr)) ou la Documentation française ([www.formation-publique.fr](http://www.formation-publique.fr)) ou bien encore le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ([www.formasup.education.fr](http://www.formasup.education.fr)).